

LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE
DE LA MONDIALISATION SOUS LE PRISME
DU CONFLIT IRAKIEN:
PAUSE TEMPORAIRE OU RETOUR À BABEL?

LOUIS SABOURIN

“Je vois ce que tu veux dire, Ménon, quel beau succès de dispute sophistique tu nous apportes là! C'est la théorie selon laquelle on ne peut chercher ni ce qu'on connaît ni ce qu'on ne connaît pas: ce qu'on connaît, parce que le connaissant on n'a pas besoin de le chercher; ce qu'on ne connaît pas parce qu'on ne sait même pas ce qu'on doit chercher” (Socrate).

Introduction: le contexte international et le paradigme de la gouvernance mondiale

À l'instar de Ménon, il pourrait paraître superflu, sinon futile, de s'interroger sur la notion, les finalités et les dimensions d'une *nouvelle gouvernance de la mondialisation* alors que les phares de l'actualité internationale sont tournés vers l'Irak, dans les sillons du 11 septembre 2001, de la guerre en Afghanistan, de la lutte anti-terroriste et du conflit israélo-palestinien.

La présente réflexion, qui fait suite aux débats qui ont eu lieu au sein de l'Académie¹ a pour objectif d'examiner, sous l'angle politique, la recherche

¹ L. Sabourin et al., *The Social Dimensions of Globalisation*, Proceedings of the Workshop on Globalisation, Pontifical Academy of Social Sciences, 2000; E. Malinvaud & L. Sabourin (ed.), *Globalization. Ethical and Institutional Concerns*, Proceedings of the Seventh Plenary Session of the Pontifical Academy of Social Sciences, 2001; L. Sabourin (ed.), *Globalisation and Inequalities*, Proceedings of the Colloquium, Pontifical Academy of Social Sciences, 2002.

d'une nécessaire gouvernance de la mondialisation. La tâche est loin d'être simple. Jean-Paul II n'affirmait-il pas, à la suite du déclenchement de la guerre irakienne qu'il venait de condamner, que "le monde est dans une situation d'incertitude et de danger".² Dans de telles circonstances, la quête d'une gouvernance mieux coordonnée de la mondialisation risque non seulement de connaître un temps d'arrêt, mais aussi d'apparaître comme un objectif difficile sinon impossible à atteindre à brève échéance. Bien que l'on puisse prévoir une victoire de la coalition américano-britannique, plusieurs observateurs s'attendent à une période fort troublée au cours de laquelle le désordre international primera sur la stabilité en maints endroits du globe. La route vers Bagdad mènera-t-elle à Babel ou à la mise en place de jalons inédits dans le remodelage du système international contemporain?

Certaines constatations s'imposent déjà. *D'abord*, en plus de mettre en lumière les *limites d'un ordre mondial* qui devrait être axé sur la primauté de la paix et du droit ainsi que sur la quête de la démocratie et du développement, ce conflit hautement médiatisé, qui a rapidement mobilisé les peuples partout sur la planète, divisé les pays occidentaux entre eux de même que les États arabes mais galvanisé le monde musulman, risque, en plus de ralentir la croissance économique mondiale, de marginaliser et de repousser la solution d'autres crises ailleurs sur la planète.

Il démontrera, *en second lieu*, que la réponse de Socrate à Ménon à l'effet "qu'il faut toujours chercher la connaissance" demeure sans contredit la seule voie pour sortir de la situation "d'ingouvernance" mondiale dans laquelle se trouve présentement l'humanité, face à la faiblesse des Nations unies et de la plupart des États, vis-à-vis de la supériorité militaire, économique et technologique américaine,³ et aux hésitations qui entourent l'établissement sinon d'un nouvel ordre mondial, du moins de *nouveaux équilibres internationaux*.

Troisièmement, la communauté internationale vit à coup sûr un *temps fort de remise en cause des normes qui ont jeté les fondements du système westphalien, en 1648, et du système onusien, en 1945*. En souhaitant, à juste titre d'ailleurs, lutter contre un terrorisme international de type nouveau qui défie le système westphalien, le Président américain n'a pas hésité à décréter un *axe du mal* et à recourir à la *guerre préemptive* s'inscrivant ainsi

² *Le Monde*, 24 mars 2003.

³ R. Rémond, *Du mur de Berlin aux tours de New York*, 2002; H. Kissinger, *La nouvelle puissance américaine*, 2003; E. Todd, *Après l'empire*, 2002; D. Wolton, *L'autre mondialisation*, 2003; M. Walzer, *Guerres justes et injustes*, 1999.

à l'encontre de l'ordre onusien. Si les conséquences quant au désastre humanitaire en Irak et à l'après-guerre dans ce pays ainsi qu'au remodelage des forces politiques, économiques et sociales de même qu'aux nouveaux enjeux pétroliers du Moyen-Orient deviendront chaque jour plus apparentes, les effets sur le système westphalien et sur le système onusien seront moins perceptibles, mais probablement aussi profonds. Toutefois, les deux systèmes, à mes yeux, ne seront pas rapidement remplacés, non pas parce que d'aucuns ne le souhaiteraient pas, mais parce qu'il n'existe pas d'alternatives crédibles, fonctionnelles, gérables et acceptables universellement. Ce sont leur *esprit* et leurs *pratiques*,⁴ plutôt que leurs *structures*, qui seront progressivement altérés.

Quatrièmement, au-delà du conflit irakien, les défis qui attendent la gouvernance de la mondialisation demeureront complexes; ils exigeront des réflexions sérieuses et des actions concertées qui tiendront compte des valeurs éthiques universelles et ne marginaliseront pas les plus faibles et les plus pauvres. Il s'agit là d'un cahier de charges certes souhaitable et même indispensable, mais la réalité internationale où priment toujours le *pouvoir* et les *intérêts nationaux* risque encore une fois d'en repousser la mise en œuvre. Bien plus, il ne serait pas étonnant que les efforts en vue de trouver à court terme des compromis pour mieux cerner et maîtriser la mondialisation soient très influencés par la crise irakienne et par les nouveaux comportements des principales puissances, à commencer par celui de la superpuissance américaine, devenue très contestée mais quasiment incontestable. En matière de mondialisation, se dirige-t-on vers une meilleure gouvernance ou, du moins à brève échéance, assistera-t-on à un retour à Babel où la division et la confusion, le désordre et le déséquilibre seront la règle plutôt que l'exception à l'échelon international?

Le concept de gouvernance mondiale

En effet, mieux maîtriser et gérer la mondialisation est l'un des plus grands et imminents défis du XXI^e siècle. Non seulement il confronte l'ensemble du monde, mais il englobe désormais toutes les dimensions de la vie humaine et s'adresse à une multitude d'acteurs, aux positions et aux inté-

⁴ M. Verweij and T.E. Fosling (ed.), "Special Issue: Deliberately Democratizing Multilateral Organization", *Governance: An International Journal of Policy, Administration and Institutions*, January 2003.

rêts variés. Sujet polysémique d'une étendue parfois déroutante et complexe, il se caractérise par plusieurs approches et conceptions. Il se traduit également par plusieurs controverses. Il se heurte à des réticences toujours plus prononcées qui revendiquent justice sociale, dignité humaine, cohérence et responsabilité à l'égard du bien commun universel. D'où l'idée de la *gouvernance mondiale* pour mieux gérer la *mondialisation*.

Souvent associé à la notion de *bonne gouvernance*, le concept de gouvernance mondiale, ou de *gouvernance globale*, est étroitement lié à la mondialisation. Il résulte du besoin de mieux gérer les interconnexions entre les domaines de vie internationaux et l'interdépendance entre les paliers d'autorité ainsi que le nombre croissant d'entités corporatives et de mouvements civils.⁵

Utilisé par les représentants d'États, d'organisations et autres acteurs internationaux dès les années 1980, mais surtout depuis les années 1990, ce concept désigne, entre autres choses, "un système de régulation et de pilotage",⁶ au pouvoir mitigé, sur les plans tant politique, économique que social. La Commission des Nations unies sur la gouvernance mondiale, le Groupe de Lisbonne, le Programme des Nations unies sur le développement (PNUD), le Club de Rome figurent parmi ses principaux promoteurs.⁷

La gouvernance mondiale désigne, par ailleurs, *une approche en réseau des problèmes globaux et touche non seulement les gouvernements et les institutions internationales, mais également les firmes privées et les organisations non gouvernementales (ONG)*. C'est sans négliger le rôle des entités religieuses et des regroupements qui luttent pour la défense des droits humains, des minorités, des couches sociales défavorisées, de l'environnement et autres.

La gouvernance mondiale fait également référence aux *processus de modernisation et de réforme des institutions internationales*. Elle prône un développement plus efficient et durable, l'intégration des économies moins avancées et la légitimation de règles globales, sorte d'éthique mondiale sensée favoriser la mise en valeur de principes universels. Elle présuppose un nouveau type de collaboration entre les acteurs de la scène politique internationale et ceux de la société civile.

⁵ L. Sabourin, "La gouvernance globale: Astuce passagère ou prémices d'un modèle inédit de gestion en vue de mieux maîtriser la mondialisation?", 2000.

⁶ F. Bernard (dir.), *Dictionnaire critique de la mondialisation*, 2001, p. 173.

⁷ *Ibid*, p. 174.

La gouvernance mondiale se veut, en fait, une approche *pour multiplier les impacts positifs de la mondialisation et pour en limiter les effets négatifs*. Bien que l'interdépendance économique et politique se soit considérablement renforcée depuis les dernières décennies, elle semble avoir négligé la majeure partie des habitants de la planète, ce qui pousse les groupes anti-mondialisation à affirmer que le concept de gouvernance mondiale est une *stratégie* en vue d'inclure davantage les pays du Tiers-Monde dans le giron capitaliste afin de mieux les contrôler.

Malgré des échanges accrus en terme d'information, de technologies, de capitaux et de produits, la mondialisation *n'a pas contribué à réduire de façon suffisante la pauvreté et les inégalités* qui ne cessent de prendre de l'ampleur dans le monde. La mondialisation n'a pas réussi non plus à assurer la *sécurité des peuples* et la paix dans le monde de façon satisfaisante. De nombreuses tensions persistent à l'échelle planétaire, de nouveaux conflits émergent et de sérieuses problématiques, telles que le terrorisme et la détérioration de l'environnement, menacent désormais jusqu'aux pays les plus puissants du globe.

Plusieurs estiment que le monde actuel est engagé dans un tournant décisif de son histoire. L'ordre westphalien est en jeu. Il importe de repenser les principes de l'exercice et de la répartition du pouvoir, tels que mis en place en 1648, et de renouveler les modèles traditionnels de prise de décision fondés sur la primauté de la souveraineté des États.⁸ La forme contemporaine de gouvernance mondiale, essentiellement multilatéraliste, ne suffit plus à résoudre les problèmes de dimensions planétaires. Une refonte structurelle des institutions internationales est capitale. Elle devra toutefois aller de pair avec l'intégration de valeurs universelles, sans lesquelles la sécurité de l'humanité risque d'être compromise.

Comment donc orienter l'ordre mondial? Comment gérer la mondialisation? À qui revient cette responsabilité? Il n'existe pas de réponses faciles à ces questions. Pourtant, le défi est d'autant plus urgent que le contexte international subit des mutations profondes, notamment avec les événements du 11 septembre 2001, l'intervention militaire en Afghanistan et, maintenant, la guerre en Irak.

Ainsi, pour cerner les enjeux de la gouvernance mondiale de la mondialisation, j'examinerai, *dans un premier temps*, les dimensions multiples

⁸ K. Valaskakis, "Tendance à long terme de la gouvernance mondiale: des traités de Westphalie à Seattle", dans OCDE, *La gouvernance au XXI^e siècle*, 2002, et "Les perspectives géopolitiques après les attentats de septembre", *Futuribles*, novembre 2001.

de la mondialisation. Dans *un deuxième temps*, j'analyserai le pourquoi d'une nouvelle gouvernance mondiale. Enfin, *dans un troisième temps*, je tenterai de donner un aperçu des solutions possibles et envisageables en la matière. La *conclusion* abordera quelques perspectives d'avenir à la lumière de l'évolution de la conjoncture internationale actuelle.

I. LES DIMENSIONS MULTIPLES DE LA MONDIALISATION

Du terme "globalization", néologisme inventé, en 1983, par l'économiste américain Theodore Levitt, pour désigner un environnement économique international nouveau, les linguistes français ont préféré utiliser le mot *mondialisation*. Or, depuis quelques années, on parle de plus en plus de *globalisation* pour désigner un phénomène aux visées englobantes, quasi totalitaires, qui touchent tous les aspects de la vie humaine.⁹

À ce propos, on évoque une *révolution informationnelle* qui, depuis 1980, a entraîné la *transnationalisation d'un nombre croissant d'entreprises*, le *désistement du politique* et la *transformation de l'économie*. Ainsi, selon Gélinas, *la globalisation est à la fois un système, un processus, une mythologie moderne, voire un alibi*. Aussi, juge-t-il nécessaire de faire une distinction entre mondialisation et globalisation. Il souligne, en parlant de la globalisation:

C'est l'aboutissement d'un long processus d'accumulation technologique et financière qui plonge ses racines loin dans la mondialisation capitaliste et jusque dans la mondialisation mercantiliste. Toutefois, il y a bris de continuité entre l'un et l'autre, en ce sens que c'est la première fois dans l'histoire moderne, et dans l'Histoire tout court, que l'on assiste à une telle concentration de la richesse matérielle aux mains d'un petit groupe d'individus qui prétendent s'arroger, par le biais du marché, le droit de contrôler tous les aspects multiformes de la vie humaine, la totalité des ressources de la planète et, par-là, le destin de l'humanité entière.¹⁰

Plus spécifiquement, Moreau Defarges¹¹ indique que le trait fondamental de la mondialisation réside dans *l'explosion des flux*, certes des biens et

⁹ "Les racines de la mondialisation: De Rome à New York", *L'Histoire*, dossier spécial, novembre 2002, p. 33.

¹⁰ J.B. Gélinas, *La globalisation du monde: laisser faire ou faire?*, 2000, p. 50.

¹¹ P. Moreau Defarges, *La mondialisation*, p. 28.

des services, mais également de l'argent, des hommes, des informations, des idées et des représentations mentales. Ainsi, peut-on observer une augmentation substantielle de la production industrielle et manufacturière depuis les cinquante dernières années et des échanges incluant jusqu'aux biens culturels et aux produits touristiques, conçus sur mesure pour cultiver le rêve et entretenir la quête vers l'étranger.¹²

Cette explosion des flux s'explique, entre autres, par *l'abolition des règles et des contrôles douaniers* limitant la concurrence, mais aussi par l'assouplissement du système financier avec les Accords de Bretton Woods, (1944) et ceux de Kingston (1976).¹³ À cela s'ajoute le phénomène de la titrisation¹⁴ qui a contribué à la création de marchés mondiaux.

D'un autre côté, *l'ouverture des frontières a facilité les mouvements migratoires* incitant des milliers d'individus à quitter leur lieu d'origine pour s'établir dans un autre pays en quête de meilleurs salaires, d'emplois, de paix, de mieux-vivre et de mieux-être. Entre 70 à 85 millions de personnes travaillent à l'extérieur de leur pays d'origine et 50 autres millions de travailleurs se déplacent chaque année à travers le monde.¹⁵

Or, le migrant, s'il peut être une source de main-d'œuvre importante, amène avec lui sa misère, son instabilité, ses différences et parfois la subversion, sans oublier les tensions qu'il peut susciter au sein des États d'accueil. L'émergence de mouvements d'extrême droite dans nombre de pays occidentaux, notamment en Europe,¹⁶ en est un bon exemple.

Ainsi, la mondialisation implique aussi la migration des populations, le rapprochement avec l'étranger, la proximité des êtres humains, *le vivre ensemble et l'idée de devoir partager*.¹⁷ Cette réalité est d'autant plus complexe qu'on recense non moins de 5000 groupes ethnoculturels dans le

¹² J.S. Nye & J.D. Donahue (ed.), *Governance in a Globalizing World*, 2000.

¹³ Régime de parités fixes entre les monnaies établi avec les Accords de Bretton Woods, en juillet 1944, et à celui des taux de change flottants mis de l'avant à Kingston, en janvier 1976.

¹⁴ Mécanisme de transformation des avoirs financiers en titres, qui a facilité la mobilité de l'argent, des dettes et autres actifs (profits, matières premières, obligations, etc.).

¹⁵ R. Davies "People on the Move: Some Economic Aspects", *Transnational Associations*, 2001, p. 191-192; S. Martin, "Heavy Traffic: International Migration In an Era of Globalization", *Brookings Review*, fall 2001, p. 42-43.

¹⁶ "Pourquoi l'Europe a besoin des immigrés", *Courrier International*, juin 2001.

¹⁷ A. Sarat, "The Micropolitics of Identity/Difference: Recognition and Accommodation in Everyday Life", *Daedalus*, fall 2000, p. 147-168.

monde parlant plus de 6000 langues, dont 3000 sont encore enseignés aux enfants.¹⁸

Enfin, avec *l'avènement des nouvelles technologies*, les canaux de communication – le téléphone, la télécopie et l'internet notamment – se sont multipliés et diversifiés.¹⁹ La circulation des nouvelles, des images et des idées, notamment par la télévision, s'en est trouvée plus rapide et plus large, ce qui a bouleversé et bouleverse encore les points de repère traditionnels des individus. Elle bouscule jusqu'aux valeurs fondamentales des êtres humains et les incite à se redéfinir. Malheureusement, ces flux d'idées pénètrent l'humanité de façon très inégale, faute de moyens et parfois d'oreilles attentives ou concernées. Elle est le résultat d'une mince couche d'acteurs, hommes d'affaires, savants, intellectuels et politiciens.

* * *

Différentes approches sont par ailleurs utilisées pour aborder la mondialisation. Du point de vue *historique*, la mondialisation remonterait au XV^e siècle, à l'époque des conquêtes européennes et du mercantilisme.²⁰ Depuis, elle se serait transformée graduellement au fil du temps et au gré des inventions et des idéologies dictées principalement par les grandes puissances des derniers siècles. Ainsi, l'apparition du capitalisme en Angleterre et la révolution industrielle du XVIII^e siècle a donné une grande impulsion à la mondialisation, tout comme, à la fin XIX^e siècle, l'émergence du système de production et de consommation de masse américain, l'expansion des entreprises multinationales, l'irruption du pétrole et de l'électricité, le boom de l'acier et de l'industrie chimique, la recherche d'innovations et la nouvelle organisation du travail.

En outre, l'explosion des communications, l'internationalisation des marchés financiers, le développement exponentiel du commerce mondial et celui des investissements à l'étranger, la multiplication d'institutions et d'organismes internationaux, l'internationalisation de conflits, la globalisation de préoccupations écologiques et les fusions d'entités aux ramifications pla-

¹⁸ D. May-Nury-Lewis & W. Davis (dir.), *Le tour du monde en 150 peuples et plus*, 2002; "À la découverte des 6700 langues de la planète", *Courrier international*, hors série, mars-avril-mai 2003.

¹⁹ F. Rajaei, *La mondialisation au banc des accusés: La condition humaine et la civilisation de l'information*, 2001.

²⁰ "Les racines de la mondialisation de Rome à New York", *L'Histoire*, dossier spécial, novembre 2002.

nétaires dans presque tous les domaines (matières premières, technologies, etc.) sont autant d'éléments qui ont contribué à l'amplification de la mondialisation au cours du XX^e siècle.²¹

Parallèlement, les traités de Westphalie ont marqué la reconnaissance de la souveraineté des États et permis le développement graduel des rapports internationaux. Les fondateurs du droit international, Suarez et Vitoria, de leur côté, ont mis de l'avant la notion de communauté internationale et ont fait ressortir l'importance de la liberté du commerce et celle de réglementer les relations entre les acteurs.

Sur le *plan économique*, la mondialisation est perçue comme un phénomène qui a transformé la nature de l'activité économique. Elle se caractérise par l'expansion des échanges et la volonté de tout transformer en marchandises, même l'intangible, comme la culture, l'information et l'éducation.

Elle est orchestrée par une série d'acteurs, notamment les milliers de firmes transnationales, et leurs chefs, qui ont établi des affiliations parfois dans plusieurs pays et formé des alliances stratégiques. Pointées du doigt par plusieurs organisations à vocation sociale et humanitaire et accusées de concentrer les richesses et le pouvoir entre les mains d'une poignée d'acteurs, ces dernières exercent un pouvoir considérable sur les législations nationales, visant à écarter tous contrôles. Leurs principales préoccupations se résumeraient, selon les dires de plusieurs acteurs de la société civile, à la conquête de nouveaux marchés et à l'augmentation des profits.

Certains parlent de triomphe de l'économique sur le politique, le social et le culturel. Loin d'être le résultat d'une évolution historique naturelle, l'actuel marché global serait l'aboutissement de politiques et de décisions volontaristes engendrées par des États, des institutions internationales telles le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et autres regroupements régionaux, comme l'Accord de libre-échange nord américain (ALENA).

Dans cet ordre d'idées, le *marché global et libéralisé* fait figure de panacée, sa liberté étant un impératif pour assurer le développement de tous et surtout, la seule façon d'y parvenir.²² En réalité, toutefois, il laisse plusieurs pays en proie à la pauvreté et est souvent désigné comme la source de nombreuses inégalités économiques.²³

²¹ G. Rist, *Le Développement: Histoire d'une croyance occidentale*, 1996.

²² A. Minc, *La mondialisation heureuse*, 1997.

²³ A.S. Bhalla (dir.), *Mondialisation, croissance et marginalisation*, 1998; O. Castel, *Le Sud dans la mondialisation: quelles alternatives?*, 2002.

Dans *l'angle du politique*,²⁴ la mondialisation aurait dépourvu les États d'une certaine partie de leur souveraineté au profit des multinationales et d'instances internationales diminuant du même coup leur marge de manœuvre et leur engagement social au sein de la société civile. Les décideurs de ces firmes et institutions n'étant pas élus, la démocratie s'en trouverait diminuée. En outre, parmi les autres acteurs de la scène politique ayant bénéficié de la décentralisation, on compte diverses instances locales et provinciales, différents groupes, notamment professionnels et syndicaux, de nombreuses ONG et des regroupements civils pour la défense des droits de l'homme, de l'environnement, des femmes et autres, qui influencent, chacun à leur manière et de façon plus ou moins déterminante, l'orientation du monde. Plusieurs de ces dernières entités ont pris les devants du vaste mouvement anti-mondialisation.

En contrepartie, toutefois, la concertation entre les États et la mise en application de nombreux arrangements multilatéraux ont permis la diffusion de valeurs de justice, d'égalité et de droits humains dans plusieurs dictatures. Il semble également que la mondialisation ait encouragé la redéfinition du rôle des États. Maîtres encore sur leur territoire respectif à plusieurs égards, ces derniers restent les principaux acteurs des institutions chargées des différentes régulations régionales et internationales.

La mondialisation a aussi en fait agité sur la notion de raison d'État, juxtaposant aux intérêts territoriaux traditionnels d'autres intérêts d'ordre supraterritorial. Il n'empêche que parmi l'ensemble des États du monde, seuls quelques-uns bénéficient de ressources et de moyens suffisants pour décider du sort des autres, à commencer par les pays du G8 et, plus particulièrement, les États-Unis. Même l'Organisation des Nations unies (ONU), avec ses 191 membres (depuis les dernières adhésions du Timor oriental et de la Suisse, en septembre 2002), est obligée de se soumettre aux pressions des plus forts qui bénéficient d'un droit de veto.

Dans une *perspective sociale*, la mondialisation est souvent désignée comme une cause importante d'inégalité, de pauvreté, de baisse salariale et de perte d'emplois, vu les exigences de concurrence du marché. Elle aurait également eu plusieurs effets négatifs en matière de paix, de partage des savoirs et de cohésion sociale. Certains y trouvent l'explication de rebellions et d'actes terroristes, particulièrement depuis les attentats du 11 septembre 2001. D'où les nombreuses critiques à son sujet et la multiplication

²⁴ L. Zaki, "Une mondialisation sans grammaire politique", *Le Devoir*, 2 septembre 2002.

de manifestations anti-mondialisation, notamment lors de la tenue des grandes conférences internationales.²⁵

D'autres évitent son rejet en bloc et réclament une approche plus humaine de la mondialisation, à commencer par la nécessité de *modifier le rôle des organismes économiques internationaux et des firmes transnationales ainsi que de changer l'attitude des pays industrialisés*.

D'aucuns soutiennent que c'est par la mondialisation que passeront inévitablement les solutions du développement durable, du partage équitable des richesses, de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, à la justice, à la protection sociale, à la sécurité et à la protection de l'environnement. Ils expliquent que la mondialisation a contribué au mieux-être de plusieurs pays, à commencer par les dragons de l'Asie,²⁶ ainsi qu'à l'amélioration d'indicateurs sociaux, comme le taux de mortalité infantile dans un grand nombre de pays.²⁷

Un autre angle d'analyse se veut *culturel*. D'un côté, la mondialisation tend à uniformiser les cultures privilégiant des valeurs axées sur le marché, la production, la consommation et les médias de masse. Elle affecte bien souvent les façons de vivre et croyances traditionnelles des peuples, entraînant du même coup la méfiance et son rejet.

Entre le rapprochement de l'autre et le respect de la différence, s'établit bien souvent un fossé, sources de tensions et de conflits, traduit par la volonté de préserver son identité, d'exister avec ses particularités culturelles, religieuses et autres. Ainsi, la mondialisation encourage la diversité, mais parfois l'animosité et les chocs de civilisations.²⁸

Enfin, certains affirment que la mondialisation a permis le partage et la promotion de cultures et suscité l'intérêt d'une meilleure compréhension de la différence à travers la multiplication des expériences individuelles. Dans cette perspective, elle aurait intensifié les échanges interculturels.

Ces approches – historique, économique, politique, sociale et culturelle – sont loin d'être exhaustives.²⁹ De nombreux observateurs politiques préfè-

²⁵ "10 questions sur la mondialisation", *Courrier international*, spécial 10 ans, 2000.

²⁶ A.S. Bhalla (dir.), *op. cit.*

²⁷ Selon les données de la Banque mondiale dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001*, le taux de mortalité infantile est tombé de 107 naissances pour 1000 en 1970 à 59 en 1998.

²⁸ S.P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, 1996; H. Védrine, "Comment nier le choc Islam-Occident", *Le Monde*, 18 février, 2003.

²⁹ D. Goulet, "The Evolving Nature of Development in the Light of Globalization", in L. Sabourin & al., *The Social Dimensions of Globalisation*, 2000, p. 26-47.

rent envisager la mondialisation sous les angles *idéologique, institutionnel, normatif et fonctionnel* ou se fonder sur les notions de *pouvoir, de nouvelles formes d'impérialisme* ou de *promotion des intérêts nationaux*.

Enfin, d'autres font une analyse plus théorique de la mondialisation. Ainsi, Scholte l'analyse sous cinq principaux volets, à savoir l'internationalisation, la libéralisation, l'universalisation, la modernisation et la supraterritorialité.³⁰

L'*internationalisation* désigne la croissance des échanges entre pays, en termes de produits, de services, de capitaux et d'investissements. Elle souligne l'importance des rapports entre les États et l'interdépendance toujours grandissante qui les caractérise. Il évoque la multiplication des échanges d'idées, de connaissances et d'innovations technologiques ainsi que l'augmentation des mouvements de populations.

La *libéralisation* fait référence au processus de suppression des barrières, restrictions et contrôles de toutes sortes, particulièrement depuis le début des années 60, dans le but d'ouvrir les frontières étatiques au reste du monde et de permettre ainsi le libre marché.

L'*universalisation* tend au rapprochement des modes de vie et de pensée, favorisant l'échange de biens, de services et d'expériences à travers les cultures, mais également la diffusion d'idéologies, de croyances et de valeurs. Ainsi, la mondialisation est parfois liée à de nouvelles façons de se vêtir, de consommer et de se divertir.

La *modernisation*, parfois appelée occidentalisation, s'apparente souvent à la mise en valeur des vues des pays les plus industrialisés et peut se traduire par une sorte d'ambition impérialiste qui dévalorise, voire cherche à détruire, les capacités locales d'autodétermination. Ainsi, pour certains, la mondialisation apparaît comme le triomphe de la modernité, alors que pour d'autres, elle engendre l'inquiétude et l'indignation contre une course débridée vers un matérialisme croissant des modes de vie et contre la transformation des traditions et convictions au nom de la compétitivité.

Selon Scholte, toutefois, ces conceptions de la mondialisation ne suffisent pas à traduire l'ensemble du phénomène. Il soutient que désormais la mondialisation se caractérise par l'étendue des rapports supraterritoriaux, d'où le concept de la *supraterritorialité*. Ce dernier se réfère à la reconfiguration des espaces géographiques, traditionnellement représentés en terme de territoires nationaux, et suppose une nouvelle organisation des rapports sociaux à travers le monde.

³⁰ J.A. Scholte, *Globalization, A Critical Introduction*, 2000, p. 15-16.

Or, il ne s'agit pas ici de cantonner la gouvernance de la mondialisation dans l'une ou l'autre de ces perspectives. Agir de la sorte n'aboutirait à rien de valable. La gouvernance de la mondialisation est à la fois toutes ces approches et aucune; toutes, parce que chacune exerce une véritable influence; aucune, car ni l'une ni l'autre n'a permis d'élaborer des solutions efficaces, unificatrices, durables dans le temps et capables de résoudre les grandes problématiques auxquelles le monde est confronté. À ce propos, Rajae propose une approche complexe et intégrée, dite *civilisationnelle*, pour mieux saisir l'ampleur de cette diversité:

L'approche complexe maintient que chacune des approches exclusives, ou paradigmes utilisés pour l'étude de la condition humaine présente une simple facette de la réalité complexe de la nature humaine et de la société. Parallèlement, chacune nous donne un aperçu de la condition humaine à l'ère de la mondialisation.³¹

Chose certaine, *la mondialisation va désormais bien au-delà de l'économique. Elle touche non seulement toute l'humanité, mais également tous les aspects qui la caractérisent, d'où l'idée de la diversité des mondialisations*³² et des liens qu'elles entretiennent. Ces mondialisations évoquent également la nécessité de cohabiter, de gérer les différences et d'en limiter les craintes et les risques qui y sont associés.

Si la mondialisation est un incontournable, elle n'est pas un phénomène incontrôlable. L'homme a le devoir de repenser ses effets et son organisation, pour le bien de l'humanité entière, les plus pauvres comme les plus riches, car il est d'une évidence que personne n'est désormais à l'abri des souffrances, pas même les plus grandes puissances du monde. Schnapper souligne:

Ce qui a changé avec le 11 septembre, c'est d'abord la conscience plus aiguë que la mondialisation peut être, comme la langue ou la technique, la meilleure et la pire des choses. Elle ne saurait être ni passionnément célébrée ni radicalement condamnée, mais elle doit être interrogée, critiquée, réfléchie. C'est, ensuite, la conscience plus aiguë du rôle et de la nécessité du politique. Aucune société, même industrielle, moderne, postindustrielle, postmoderne ou providentielle, ne peut évacuer le politique en tant que lieu de la transcendance des intérêts particuliers et des choix collectifs légitimes, en

³¹ F. Rajae, *op. cit.*, p. 46.

³² F. de Bernard, "Problématique des mondialisations", dans F. Barret-Ducrocq (dir.), *Quelle mondialisation?*, 2002, p. 60-69.

tant que source de la volonté de porter ses valeurs et de défendre son existence contre les menaces extérieures.³³

Or, la politique ne pourra être effective que si elle repose sur une volonté et des valeurs communes que sont notamment le respect de la vie humaine, la liberté et l'égalité. Cet ambitieux défi se conjugue inévitablement avec la promotion de cultures publiques et privées communes indispensables pour entretenir l'idée d'un mieux-vivre ensemble au sein d'un monde globalisé.

II. LE POURQUOI D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MONDIALE

La notion de gouvernance mondiale est apparue dans la foulée de changements profonds qui ont modifié la communauté internationale, entre autres, l'effondrement du mur de Berlin, l'implosion de l'ex-URSS, la fin du conflit Est-Ouest et l'intégration de nombreux pays au marché international. S'ajoutent également les récents attentats terroristes, le conflit afghan, la guerre en Irak et la recrudescence des tensions avec la Corée du Nord.

*Or, les organisations internationales actuelles, de façon individuelle, ne semblent pas en mesure d'assurer la direction de ce que plusieurs désignent comme le nouveau désordre international.*³⁴ Devant l'incapacité d'établir une structure de gouvernement mondial, certains ont d'abord cru qu'il serait possible de réformer le système onusien ou encore des institutions telles que le FMI et la Banque mondiale. Force est de constater, toutefois, que cela n'a pas réussi.³⁵

D'autres ont prôné l'établissement d'un système mondial permettant une meilleure intégration et une plus grande coordination entre les entités, telles que les États, les multinationales, les ONG et les regroupements sociaux. Un tel projet se veut, en fait, une volonté d'assurer un développement plus juste, équitable et durable, de promouvoir une sécurité accrue à l'échelle internationale, d'envisager une démocratie plus effective et de per-

³³ D. Schnapper, "Citoyenneté et mondialisation", dans F. Barret-Ducrocq (dir.), *Quelle mondialisation?*, 2002, p. 80.

³⁴ L. Sabourin, "La mondialisation en quête de gouvernance démocratique: contradictions nationales, contraintes internationales", dans H. Zacher (ed.), *Democracy: Some Acute Questions*, Proceedings of the Fourth Plenary Session of the Pontifical Academy of Social Sciences, 1999, p. 371-399.

³⁵ World Bank, *Poverty Reduction in the 1990s, An Evaluation of Strategy and Performance*, 2000.

mettre le renforcement des règles de droit dans le monde. Les enjeux à ces chapitres sont majeurs.

L'une des grandes problématiques de la mondialisation tient à la pérennité de la pauvreté et au creusement des inégalités entre différentes régions, entre plusieurs pays, de même qu'entre les classes à l'intérieur de la plupart des États. Si les disparités de moyens, de ressources et de revenus existaient bien avant l'ère de la mondialisation, d'aucuns affirment qu'elles se sont amplifiées, voire systématisées, avec l'avènement du processus et tout au long de son déploiement suivant les impératifs du marché et de la logique marchande.

Alors que la production de biens et de services dans le monde atteint des sommets inégalés et que les actifs financiers ne cessent d'augmenter depuis les années 80, les quatre cinquièmes des habitants de la planète subissent des pénuries de toutes sortes. Cet état de dénuement touche non moins de 127 pays sous-développés.³⁶ Ces derniers comptent près de 2,8 milliards de personnes qui se nourrissent, se logent et se soignent avec moins de deux dollars par jour et 1,3 milliard qui subsistent avec moins de un dollar par jour, soit le seuil officiel international de pauvreté.³⁷

C'est donc 79% de la population mondiale qui se partage 16,6% du PIB mondial. Les pays de l'OCDE, mis à part les nouveaux venus, soit la Corée du Sud, la Hongrie, le Mexique, la Pologne et la République tchèque, représentent 14,7% des habitants du globe, mais possèdent 79,2% du PIB mondial.³⁸

Selon le *Programme des Nations unies pour le développement* (1999), l'écart entre le cinquième des habitants des pays les plus pauvres et le cinquième des pays les plus riches était de 1 pour 30 en 1960, de 1 pour 60 en 1990 et de 1 pour 82 en 1995. D'ailleurs, la pauvreté et les inégalités frappent également les pays plus développés. Ainsi, presque tous les pays de l'OCDE ont vu s'aggraver les inégalités et le niveau de pauvreté à l'intérieur de leurs frontières depuis 1980, particulièrement les États-Unis et le Royaume-Uni.

En 20 ans, le revenu réel des 10% des Américains les plus riches a augmenté de 22%, alors que celui des 10% les plus pauvres a chuté de 21%. En Europe, la Commission estime à plus de 20% la proportion de la population vivant aujourd'hui à la limite du seuil de la pauvreté. De 1985 à 1995, ce taux a cru de 4% en Grande-Bretagne, de 3,9% en Italie et de 3% en Allemagne.³⁹

³⁶ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 1999, p. 36.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *L'État du monde*, 2000.

³⁹ M. Barillon, *ATTAC: Encore un effort pour réguler la mondialisation*, 2001, p. 47.

En plus de creuser les écarts entre les pays et à l'intérieur des pays, la mondialisation est souvent pointée du doigt pour entretenir la dépendance des périphéries plus pauvres aux centres plus riches; dépendance financière, monétaire, commerciale, industrielle, technologique, alimentaire, etc. Dans cet ordre d'idées, les économies du Tiers-monde font figure de réservoirs de matières premières, bassins inépuisables de main-d'œuvre bon marché, zones franches en termes fiscaux et réglementaires et marchés regroupant près de 4,6 milliards de consommateurs.⁴⁰

Certains désignent cette dépendance comme faisant partie du système institué à Bretton Woods en 1944; un système sévèrement critiqué depuis les dernières années. Ainsi, il en va du FMI et de la Banque mondiale, la première de ces institutions étant originellement vouée au maintien de la stabilité monétaire et l'autre, à l'éradication de la pauvreté. Dans son récent ouvrage, *La grande désillusion*, le professeur Stiglitz écrit:

Un demi-siècle après sa fondation, il est clair que le FMI a échoué dans sa mission. Il n'a pas fait ce qu'il était censé faire – fournir des fonds aux pays confrontés à une récession pour leur permettre de revenir à une situation de quasi plein emploi. En dépit des immenses progrès accomplis depuis cinquante ans dans la compréhension des processus économiques, et malgré les efforts du FMI, les crises dans le monde entier, se sont faites plus fréquentes depuis un quart de siècle, et aussi plus graves (si l'on excepte la Grande Dépression).⁴¹

Selon Stiglitz, les différentes mesures adoptées par le FMI, notamment la libéralisation prématurée des marchés de capitaux, auraient contribué à l'instabilité mondiale allant parfois jusqu'à aggraver la situation de plusieurs pays. L'auteur dénonce également l'approche unique du FMI, applicable pour tous les cas, les négociations souvent unilatérales et le principe de "conditionnalité" qui n'a pas toujours réussi à stimuler la croissance des pays de façon satisfaisante, les erreurs de calendrier et de rythme dans l'application des mesures, l'insensibilité au contexte social des pays concernés et le peu de place qui leur ait accordé pour participer à l'élaboration de stratégies adaptées. Ainsi, selon Stiglitz:

Le problème n'est pas la mondialisation. C'est la façon dont elle est gérée. En particulier par les institutions économiques internationales, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, qui contribuent à fixer les

⁴⁰ J. Gélinas, *op. cit.*, p. 228.

⁴¹ J.E. Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002, p. 40.

règles du jeu. Elles l'ont fait trop souvent en fonction des intérêts des pays industriels avancés – et d'intérêts privés en leur sein – et non de ceux du monde en développement. Mais la question n'est pas seulement qu'elles ont servi ces intérêts: trop souvent, elles ont eu de la mondialisation une vision étriquée, due à une idée très particulière de l'économie et de la société.⁴²

Cette vision unique, orientée vers un petit nombre de privilégiés, est d'ailleurs vivement dénoncée. Depuis Seattle, en 1999, les manifestations anti-mondialisation n'épargnent plus les principaux forums internationaux. En témoignent celles qui ont eu cours à Québec, en avril 2001, contre le projet d'un grand marché inter-américain, à Göteborg, en juin 2001, contre le sommet européen, et à Gênes, en juillet 2001, contre le G8. D'où la décision des maîtres du monde de se réunir à l'abri des contestations ou encore de recourir à différents moyens pour éloigner les dissidents. C'est donc à Doha, au Qatar, que se sont déroulées les négociations ministérielles de l'OMC, en novembre 2001. Quant au dernier G8, il s'est réuni dans une station des Rocheuses canadiennes, à Kanaskakis, où les manifestants ont été tenus au loin.

Pendant ce temps, le mouvement d'opposition continue de rassembler un très grand nombre d'organisations non-gouvernementales et d'associations diverses, suivant un mode d'organisation en réseaux. C'est le cas, par exemple, de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'aide aux citoyens (ATTAC) et de l'Initiative contre la globalisation économique (INPEG) qui, malgré les critiques, regroupent un grand nombre de militants. Parmi les revendications de ces regroupements, se trouvent l'établissement d'un dialogue politique, une plus grande justice sociale et la réforme des institutions économiques internationales dans une logique davantage axée sur le développement durable. Ce mouvement de contestation s'apparente toutefois à une conjugaison de forces hétéroclites, pas toujours cohérentes, qui agit sans véritablement proposer d'alternatives concrètes.⁴³

Ainsi, d'autres ont choisi de débattre de la mondialisation dans le cadre de réunions structurées à visage plus humain. C'est le cas des experts venus des quatre coins du globe pour participer aux rencontres, en 2002 et en 2003 du Forum social de Porto Alegre. Si ces forums sont loin d'avoir obte-

⁴² *Ibid.*, p. 279.

⁴³ "Mondialisation: Après Gênes, la bataille ne fait que commencer", *Courrier International*, numéro spécial, du 2 au 22 août 2001.

nu les résultats pratiques espérés par leurs organisateurs, ils représentent une contre-partie aux réunions des ténors économiques mondiaux qui se réunissent à Davos, à la même période de l'année.

Les groupes anti-mondialisation croient, comme l'affirmait Bourdieu, qu'il n'est pas impossible que la politique d'une petite oligarchie conduite à l'émergence progressive de forces politiques mondiales capables d'imposer peu à peu la création d'instances transnationales munies de pouvoir de contrôle et de subordination.⁴⁴ Un nouveau contrat social international est indispensable, selon eux.

Par ailleurs, les attentats terroristes du 11 septembre 2001, conjugués à des événements plus récents tels que ceux de Mombasa, de Moscou, de Tchétchénie et de Bali, sans négliger les guerres conventionnelles au Moyen-Orient et particulièrement celle en Irak, soulèvent une autre problématique majeure. *Dans quelle mesure la mondialisation intensifie-t-elle ou diminue-t-elle la sécurité de la population mondiale?*

D'un côté, on affirme que la mondialisation a contribué à répandre la paix dans plusieurs régions du monde. Les pays d'Amérique du Nord, de l'Union européenne et du Sud-est de l'Asie, par exemple, n'ont connu aucun conflit militaire majeur depuis près d'une cinquantaine d'années. En ce sens, la logique néolibérale, avec ses impératifs d'échanges et les nombreux réseaux de communication qui en découlent, a semé un idéal d'harmonie à travers un certain nombre d'États.⁴⁵

Au même titre, la présence d'institutions internationales et la mise en application de traités multilatéraux ont favorisé un meilleur contrôle des armements. Le traité de non-prolifération des armes nucléaires, établi en 1968, constitue un bon exemple. À la fin de 1999, 129 pays avaient ratifié la Convention des armes chimiques de 1993. L'intensive campagne à travers le monde contre l'utilisation de mines anti-personnel démontrent, par ailleurs, qu'il est possible de mobiliser les populations pour un contrôle plus serré des armes.⁴⁶

Il n'empêche que le contrôle des armes, notamment chimiques et biologiques, pose un dilemme d'envergure. L'armada biologique, notamment, constitue un risque effroyable d'attaques terroristes. Il suffit de se procurer la souche d'un pathogène contagieux – comme le virus de la variole ou

⁴⁴ P. Bourdieu, *Contre-feux: pour un mouvement social européen*, 2001.

⁴⁵ J.A. Scholte, *op. cit.*, p. 208-209.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 209.

encore les bactéries responsables de la peste, du botulisme, de la tularémie ou de l'anthrax – et, avec un minimum de connaissances, en faire une culture à même une petite cuisine.⁴⁷ Jusqu'à quel point peut-on agir contre le terrorisme, intervenir unilatéralement, outrepasser les principes de droit international, entre autres celui de la souveraineté des États? En ce sens, quels sont les avantages et les limites du *droit d'ingérence*?

C'est ici qu'il faut mentionner les initiatives des Nations unies qui ont entrepris plusieurs opérations pour le maintien de la paix depuis les années 1950 et augmenté de façon substantielle leurs efforts en matière d'assistance humanitaire. S'ajoute également l'action de nombreuses instances de gouvernance régionale, comme l'Union africaine, la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Organisation des États américains, l'Association des nations de l'Asie du Sud-est, l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe ainsi que des ONG qui, par leurs actions, ont tenté de limiter les souffrances de guerre.

Le succès des initiatives en matière de paix est toutefois mitigé. Les reproches à l'égard des opérations de paix onusiennes se sont multipliés depuis les dernières années. Les déboires des Nations unies au Cambodge, en Bosnie, en Somalie et en Haïti⁴⁸ ont notamment fait couler beaucoup d'encre, sans compter ceux de la guerre en République démocratique du Congo où on estime à 2,5 millions le nombre de victimes.⁴⁹ Conçue pour maintenir la paix et soutenir la coopération internationale, l'ONU n'a pas su réaliser pleinement son mandat. En fait, l'organisation semble de plus en plus marginalisée et dépassée par le désordre planétaire.⁵⁰

L'exemple de l'Afrique est flagrant, constate De Senarclens.⁵¹ En 1986, l'Assemblée générale lançait le *Programme d'action des Nations unies pour la reconstruction et le développement de l'Afrique*. Cinq ans plus tard, le continent avait perdu 50 milliards de dollars en valeur d'exportation. L'année 1991 marqua, pour sa part, le lancement du *Nouvel agenda* pour le développement de l'Afrique; une stratégie encore une fois vouée à l'échec. Ainsi, en 2002, l'Assemblée constatait que les disparités sociales avaient augmenté au cours des dix dernières années. Quant aux indicateurs du

⁴⁷ H.H. Mollaret, *L'arme biologique: bactéries, virus et terrorisme*, 2002.

⁴⁸ Voir Boutros Boutros-Ghali, *Mes années à la maison de verre*, 1999.

⁴⁹ P. De Senarclens, "Comment maîtriser la mondialisation?", in G. Lachapelle (dir.), *Gérer la mondialisation. Les nouvelles stratégies étatiques*, ouvrage à paraître en 2003.

⁵⁰ Boutros Boutros-Ghali, *op. cit.*

⁵¹ P. De Senarclens, *op. cit.*

développement humain, ils avaient décliné dans certaines régions.⁵² Les pays africains n'avaient tout simplement pas porté une attention suffisante aux orientations proposées, alors que les pays riches n'avaient pas tenu leurs engagements en terme d'aide publique. Le récent projet du NEPAD, établi lors du G8 de 2002, constitue un espoir bien légitime mais qui risque, lui aussi, de faire long feu.

L'ONU conserve tout de même sa raison d'être. Elle continue de faire progresser le paradigme de la dignité humaine, celui des droits de la personne et celui de l'égalité de l'homme et de la femme. Elle accorde une légitimité aux luttes des individus et des ONG qui militent notamment pour le respect des droits humains et de l'environnement. Elle a créé, de plus, des tribunaux spéciaux et, tout récemment, la Cour pénale internationale pour juger de crimes contre l'humanité, les seuls à l'heure actuelle qui soient en mesure de punir les atrocités de leaders qui autrement continueraient de jouir de leur liberté en toute impunité.⁵³ En fait, résume De Senarclens:

Elles (les Nations unies) jouent un rôle de premier plan dans le développement et la promotion d'une idéologie universaliste, dont les principes idéaux sont inscrits dans un corpus de textes irrécusables – la Charte, la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions qui s'en inspirent, puis les résolutions sur le développement économique et social.⁵⁴

Qu'à cela ne tienne, la mondialisation semble avoir eu des *effets négatifs en matière de sécurité*. Près de quarante pays connaissent actuellement les ravages de guerres civiles ayant pour cause la quête du pouvoir et du territoire et les divisions ethniques ou religieuses. Des États des Balkans, des Caraïbes, de l'Amérique centrale, de l'Afrique et du Moyen-Orient ont vu leur territoire envahi des forces militaires étrangères au cours des dernières années. L'Afghanistan, l'Angola, l'Indonésie, la Russie, le Sri Lanka, le Soudan et l'ex-Yougoslavie en sont des exemples flagrants. Qui plus est, les récentes décennies ont été marquées par plusieurs conflits internes, comme ceux qui divisent présentement la Colombie, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, pour n'en donner que trois exemples.

Or, la sécurité de l'humanité va au-delà des questions de paix et de guerre. Elle est tout aussi liée à la capacité de subsistance des populations, à la

⁵² Notamment en Afrique subsaharienne: voir Banque mondiale, *Rapport sur le développement du monde 2000/2001, Combattre la pauvreté dans le monde*, 2001.

⁵³ "Les juges de la CPI ont prêté serment", *Le Devoir*, 28 mars, 2003.

⁵⁴ P. De Senarclens, *op. cit.* p. 5.

stabilité financière, à l'emploi, aux conditions de travail, à la cohésion sociale, au respect des droits humains et à la protection de *l'environnement*. La vie humaine nécessite certaines conditions en matière de qualité de l'air, de l'eau, de sol et de coexistence avec les autres espèces vivantes que constituent la faune et la flore.

Les peuples du monde subissent de plus en plus les contrecoups du réchauffement de la planète, de la perforation de la couche d'ozone, de la contamination des océans, de la raréfaction de l'eau douce, de la dégradation des sols, de la déforestation, de la réduction de la biodiversité et d'autres pollutions sous toutes leurs formes. Les populations paraissent également de plus en plus impuissantes face à la mainmise des compagnies transnationales sur le patrimoine génétique, d'où les nombreuses polémiques à l'égard des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Depuis les années 1950, le nombre de désastres naturels a augmenté de façon considérable. En 1950, on recensait 20 catastrophes ayant occasionné des pertes et un nombre de morts importants (inondations, tremblements de terre et autres). En 1970, ce nombre s'élevait à 47 pour atteindre, en 1990, non moins de 86 désastres.⁵⁵ Or, nombre de scientifiques n'hésitent pas à établir un lien entre ces catastrophes et l'augmentation de la pollution.

Ainsi, la mondialisation a encouragé la *découverte de technologies* qui ont donné à l'être humain certains pouvoirs lui permettant de mieux manipuler les forces de la nature sans toutefois lui donner la sagesse de méditer sur les effets à long terme que pouvaient encourir ses actions. De plus, si la mondialisation favorise aujourd'hui les débats, encourage la concertation et sensibilise la population mondiale en matière d'environnement, elle est loin de fournir l'encadrement nécessaire, voire d'offrir des législations effectives, permettant une meilleure gestion des biens communaux et leur préservation pour la survie de l'humanité.

Certes, les préoccupations environnementales prennent une place grandissante dans les discours politiques et économiques. Il est également possible d'observer un changement d'attitudes et de valeurs au sein de la société civile depuis une quarantaine d'années. En témoigne notamment l'augmentation des traités multilatéraux. On compte désormais près de 240 accords à caractère environnemental. Les deux tiers ont vu le jour suivant la première *Conférence des Nations unies sur l'environnement*, tenue à

⁵⁵ J.N. Abramovitz, "Averting Unnatural Disasters", in L. R. Brown, C. Flaving, H. French & al., *State of the World 2001*, p. 124-125.

Stockholm, en 1972.⁵⁶ La signature de telles ententes et leur mise en application n'est toutefois pas chose simple. La polémique résultant des *Accords de Kyoto* constitue un bon exemple.

III. VERS DES SOLUTIONS POSSIBLES?

La première partie a mis en lumière les *dimensions multiples* de la mondialisation. Ces dimensions exigent donc des *réponses multiples* à tous les paliers, national, régional et international. Il n'y a pas une réponse singulière, comme le projet d'un gouvernement mondial, à des problématiques plurielles.

En fait, il faudra recourir à une multitude de solutions non seulement sur les plans structurel (ONU, organismes économiques internationaux) et juridictionnel (comme la Cour pénale internationale et les conventions dans de nombreux domaines), mais aussi sur les plans opérationnel et fonctionnel. Sous l'angle du politique, une autre gouvernance mondiale exigera d'abord l'établissement progressif de *nouveaux équilibres internationaux*, notamment en Europe et en Asie, pour limiter l'hégémonie américaine, ainsi que la constitution "d'arrangements régionaux" ailleurs dans le monde. Comme plusieurs projets feront l'objet de débats lors d'autres sessions, je me limiterai ici à ceux qui *sont le plus souvent mentionnés* dans l'arène politique.⁵⁷

Ainsi, la pauvreté, les inégalités sociales, le terrorisme, les guerres civiles et la détérioration de l'environnement ne sont que quelques exemples des problématiques ayant une dimension planétaire. La santé, la génétique, l'internet et le système financier international, pour ne citer que quelques autres exemples, présentent d'autres défis majeurs.

Outre certaines organisations intergouvernementales aux pouvoirs limités, comme l'OMS, il n'existe encore aucun dispositif mondial pour assurer la prévention de la propagation d'épidémies ou encore la transmission de maladies tel que le VIH. Le potentiel énorme des activités du génie génétique n'est soumis à aucune réglementation internationale, au mieux à des législations nationales hétérogènes qui peuvent facilement être contournées. Aucune loi universelle ne régit par ailleurs le réseau mondial

⁵⁶ H. French & L. Mastny, "Controlling International Environmental Crime", in L.R. Brown, C. Flaving, H. French & al., *State of the World 2001*, p. 167.

⁵⁷ L. Sabourin, *Fédéralisme et mondialisation: la quête d'équilibres alternatifs, de nouveaux poids et contre-poids*, 1998.

d'internet, sujet à la piraterie et au sabotage. Le système financier n'est pas non plus à l'abri des attaques spéculatives et les deux organismes qui pourraient exercer un certain pouvoir de coercition sur ce dernier, le FMI et la Banque mondiale, sont de plus en plus contestées.

Comment donc remettre la gestion de la mondialisation sur la voie de solutions réalistes? Telle était la question formulée récemment par Valaskakis.⁵⁸ Sa stratégie se résume en trois points. Selon lui, il importe d'abord de faire ressortir les liaisons stratégiques entre les différentes problématiques sectorielles qui caractérisent le monde actuel, par exemple, lier le terrorisme à l'injustice, l'économie à l'environnement, la gestion du privé à celle de public. Ensuite, il convient d'engager un véritable débat d'idées entre les protagonistes et les antagonistes de la mondialisation, notamment réunir les habitués de Davos et ceux de Porto Alegre pour se livrer à une prospective à moyen terme unifiée. Enfin, il faut s'interroger sur la structure de l'ordre mondial contemporain.

Fondé sur le Traité de Westphalie de 1648, le système international actuel consacre le principe de souveraineté nationale comme pierre angulaire de la régulation mondiale. À ce chapitre, les quelques 200 pays de la planète continuent de bénéficier de la pleine autorité de régulation sur leur territoire, du moins en principe, mais ce, dans un monde où les grands défis transcendent de plus en plus les frontières géographiques. Les mouvements transfrontaliers – de biens, de services, de capitaux et de personnes –, leur caractère asymétrique et l'ensemble des enjeux qui y sont liés ont néanmoins réduit la capacité des gouvernements nationaux à élaborer des politiques et des règles, entre autres avec l'émergence du droit international fondé sur la signature de traités entre États et avec l'émergence du multilatéralisme.

Ainsi, la montée progressive des droits de l'homme⁵⁹ a fait ressortir l'importance de valeurs humaines et morales dans la prise de décision nationale. Au même titre, l'avènement de principes, comme celui de la supraterritorialité, a affecté la légitimité des gouvernements nationaux en ce qui a trait plus particulièrement à la résolution de problématiques d'envergure planétaire.

⁵⁸ K. Valaskakis, "La planète est-elle encore gouvernable?", *Le Devoir*, 20 janvier 2003.

⁵⁹ M.A. Glendon, "The Right to Work and the Limits of Law", in M. Archer (ed.), *The Right to Work: Towards Full Employment*, Proceedings of the Third Plenary Session of the Pontifical Academy of Social Sciences, 1998; M. Schooyans, "Droits de l'homme et démocratie à la lumière de l'enseignement social de l'Église", in H. Zacher, *Democracy: Some Acute Questions*, Proceedings of the Fourth Plenary Session of the Pontifical Academy of Social Sciences, 1999; H. Schambeck, "The Conflict of Values, the Protection of Values: Democratic Structure, Rule of Law, the Verfassungsstaat", *ibid.*, 1999.

À cela s'ajoute la multiplication d'autres acteurs de plus en plus influents, notamment des organisations internationales et régionales, des sociétés multinationales, des églises, des associations, des ONG et d'autres réseaux, par exemple mafieux et terroristes, qui gagnent en puissance et en influence.⁶⁰ Dans le même temps, les compétences publiques, jadis réservées aux gouvernements nationaux, se sont étendues à une multitude d'entités infranationales, entre autres régionales et locales. Ces dernières jouent un rôle significatif, notamment en terme d'innovations institutionnelles et politiques. Elles peuvent redessiner leurs institutions pour mieux répondre aux enjeux de la mondialisation. Elles peuvent, en outre, contribuer à assurer compétitivité et cohésion sociale en favorisant la construction de réseaux locaux.⁶¹

Ainsi, parle-t-on désormais d'un monde interdépendant et où la reconnaissance mutuelle des acteurs devient un enjeu majeur. D'où la nécessité de privilégier une action concertée. À cet effet, le pape Jean-Paul II souligne dans son encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*:

(...) ou bien le développement devient commun à toutes les parties du monde, ou bien il subit un processus de régression.⁶²

Le professeur Denis Goulet a très bien mis en lumière que l'avenir du développement dépend en grande partie de la mise en place d'une nouvelle gouvernance de la mondialisation.⁶³ De son côté, le professeur Paquet⁶⁴ souligne la nécessité d'établir une *gouvernance coopérative* et d'engager, outre les mécanismes d'échanges économiques et de coercition politique, les forces sociétales et leurs réseaux communautaires; ce qui implique un engagement vers le développement d'une citoyenneté active et responsable.

Quant au *multilatéralisme*, principale forme de gouvernance à l'heure actuelle, il présente plusieurs limites. Il existe présentement plus de quatre cents organisations intergouvernementales à l'heure actuelle, c'est-à-dire plus du double du nombre des États. Chacune de ces institutions poursuit des objectifs différents, selon un domaine d'intervention, mais également

⁶⁰ M. Linderberg & C. Coralie, *Going Global: Transforming Relief in Development NGOs*, 2001. Les auteurs démontrent comment les ONG doivent organiser leur mission, réexaminer leurs valeurs et redéfinir leur vision face aux nouveaux enjeux de la mondialisation.

⁶¹ J. Potter, *Devolution and Globalisation: Implications for Local Decision Makers*, OCDE, 2001.

⁶² Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, Lettre encyclique publiée à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique *Populorum Progressio*, 1987.

⁶³ D. Goulet, *op. cit.*, 2000.

⁶⁴ G. Paquet, "La nouvelle gouvernance, la subsidiarité et l'état stratégique", dans OCDE, *La gouvernance au XXIe siècle: études prospectives*, 2001.

selon les intérêts de ses membres. Si bien que leurs programmes font parfois double emploi, s'imbriquent mal les uns aux autres et travaillent sans tenir compte des effets de leurs activités sur celles d'autres organisations. Ainsi, l'un des problèmes majeurs de l'interdépendance réside dans le manque de cohérence existant entre les acteurs internationaux.⁶⁵

En fait, une bonne gouvernance mondiale plus coopérative et plus complémentaire passe nécessairement par une refonte des mandats des organisations internationales. Stiglitz⁶⁶ souligne *l'importance de modifier le mode de gouvernement des institutions économiques internationales, notamment de transformer le système de vote afin d'inclure davantage les pays moins développés dans la prise de décisions et de ne plus limiter la gouvernance de ces organisations aux seuls ministres du Commerce, des Finances et du Trésor des pays*. Une plus grande transparence s'avère également de mise afin d'accorder une attention particulière aux préoccupations sociales, à la pauvreté et à l'environnement. Il en va de même également pour les ONG qui doivent intégrer dans leur gestion des valeurs d'imputabilité et de transparence, mieux documenter les impacts de leurs programmes et montrer davantage comment l'établissement de réseaux peut diminuer la pauvreté et les conflits de façon réaliste.⁶⁷

Si le bien commun réside en grande partie dans le développement de l'économie des pays, il ne pourra se concrétiser qu'en tenant compte d'autres facteurs tels que les droits sociaux et la préservation de l'environnement. Ainsi, dans son encyclique *Centesimus Annus*, Jean-Paul II fait état de l'importance des organismes internationaux de contrôle et d'orientation.

Pour qu'un tel résultat puisse être atteint, il faut que s'accroisse la concertation entre les grands pays et que, dans les organismes internationaux spécialisés, les intérêts de la grande famille humaine soient équitablement représentés. Il faut également qu'en évaluant les conséquences de leurs décisions, ces organismes tiennent toujours dûment compte des peuples et des pays qui ont peu de poids sur le marché international mais qui concentrent en eux les besoins les plus vifs et les plus douloureux, et ont besoin d'un plus grand soutien pour leur développement.⁶⁸

⁶⁵ COMECE, *Gouvernance mondiale: notre responsabilité pour que la mondialisation devienne une opportunité pour tous*, 2001.

⁶⁶ J.E. Stiglitz, *op. cit.*, p. 288-296.

⁶⁷ J.S. Nye & J.D. Donahue, *op. cit.*, p. 277; J. Potter, *op. cit.*, p. 245.

⁶⁸ Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, Lettre encyclique, 1991, p. 90.

C'est pourquoi la Commission des Episcopats de la Communauté européenne (COMECE) suggérerait la création d'un Groupe de Gouvernance Mondiale (3G), formé de 24 chefs de gouvernement, du Secrétaire général de l'ONU et des directeurs généraux d'organisations telles le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'OIT et autres, afin d'assurer un minimum de coopération et de cohérence.⁶⁹ L'idée d'organisations aux pouvoirs supraétatiques fait d'ailleurs de plus en plus d'adeptes: régimes globaux pour la sécurité humaine et pour le contrôle et la surveillance des conflits, des armes, de l'environnement, du travail et des finances; pour l'amélioration de la justice sociale et la redistribution des richesses; pour l'expansion et le respect des valeurs démocratiques.

En fait, le grand défi pour les instances existantes est *d'établir des réseaux* qui faciliteraient une coordination plus suivie entre les différents secteurs d'activités (économique, commercial, industriel, technologique, culturel) et les différents acteurs qui agissent sur le plan mondial, entre autres les États. Seule cette coordination peut offrir des solutions durables aux problématiques planétaires, notamment les conflits armés, les crises économiques, le terrorisme, la corruption, le sida.

En ce sens, la gouvernance mondiale permettrait un management plus cohérent, efficace et démocratique de la mondialisation. Elle faciliterait le développement de partenariats et de solidarités; une sorte de coalition d'agrégats qui transcenderait jusqu'aux pouvoirs publics traditionnels pour rejoindre l'ensemble des entités issues de la société civile internationale.

Mais, au-delà de *l'approche institutionnaliste*, fondée sur la connaissance,⁷⁰ la bonne gouvernance mondiale doit puiser ses sources à même les fondements moraux de l'humanité. Selon le COMECE, aucun progrès réel n'est possible sans la compréhension et le respect d'un système de valeurs que sont la dignité humaine, la solidarité, la subsidiarité, la cohérence, la transparence et la responsabilité financière.⁷¹ À ce chapitre, l'Église, tout comme l'ensemble des institutions religieuses, peut jouer un rôle très important.

Toutefois, prévient Paquet:

(...) même une philosophie publique sage et un processus efficient d'apprentissage organisationnel sont considérés comme étant, au

⁶⁹ COMECE, *op. cit.*, p. 39-40.

⁷⁰ Par opposition aux courants réaliste et libéral, respectivement fondés sur la puissance et sur l'intérêt.

⁷¹ COMECE, *op. cit.*, p. 22-29.

mieux, capables de dégager, par la négociation, tout au plus un consensus sur ce qui n'est pas moral, sur ce qui n'est pas acceptable.⁷²

Signe que le défi de la gouvernance mondiale dans le respect de valeurs universelles n'est pas chose simple. Ainsi, l'un des enjeux actuels majeurs est de définir de nouvelles stratégies qui seront efficaces pour résoudre le dilemme entre efficacité et légitimité: Selon Nye et Donahue:

If multilateral cooperation is to continue, any networked arrangements will have to solve the classic governance problem of reaching legitimate decisions.⁷³

L'être humain ne peut plus toutefois se limiter à observer de loin les conséquences de la mondialisation comme un phénomène imprévisible et intangible. La mondialisation engendre de nouveaux repères et confronte l'humanité avec d'autres valeurs. Les espaces nationaux ne suffisent plus pour caractériser l'existence, les aspirations et les comportements des individus. La vie des humains dépend désormais de facteurs qui exigent une plus grande co-responsabilisation à l'échelle planétaire. L'homme ne peut plus se contenter de subir ou de réagir face à la mondialisation. Il doit se l'approprier, l'intégrer, y participer, voire la maîtriser.

Ainsi, il ne suffit pas de se cantonner aux extrêmes de la gouvernance, avec d'un côté les vertus du libre marché et de l'autre celles d'un radicalisme anti-mondialisation. Il faut penser, organiser et promouvoir la réforme dans une dynamique de concertation et de coopération.

Conclusion: perspectives et limites de la gouvernance de la mondialisation: pause temporaire ou retour à Babel?

Loin d'être nouveau, le concept de bon gouvernement remonte à l'époque de Platon, d'Aristote, voire à celle de Confucius et de Lao Tseu, qui évoquaient dans leurs écrits les notions de justice, de sécurité et de bien-être des populations. La nouveauté liée à la bonne gouvernance tient davantage au nécessaire dépassement de l'État, bien plus qu'au dépérissement de l'État. Certes, les États occupent une place prépondérante à l'échelon international, mais ils doivent désormais partager leur rôle avec une multitude d'autres acteurs.

Selon plusieurs, la gouvernance de la mondialisation est une *stratégie* pour faciliter l'intégration des pays en développement et des mouvements

⁷² G. Paquet, *op. cit.*, p. 245.

⁷³ J.S. Nye & J.D. Donahue, *op. cit.*, p. 37.

civils jugés rébarbatifs dans une logique exclusivement néo-libérale, ce qui provoque la dénonciation et le rejet. D'autres affirment néanmoins qu'elle est l'unique modèle de gestion capable de résultats concrets et positifs, quoique que ce à quoi ils font référence est encore flou et vaste.⁷⁴

Chose certaine, la plupart des entités qui agissent au plan mondial reconnaissent la nécessité et l'urgence d'agir de façon concertée pour un développement plus humain et durable. Même le G8, depuis le *Nouveau Consensus de Cologne*, en 1999, prône une approche sensible et inclusive des aspects sociaux.⁷⁵ D'où l'apparition et la recrudescence de concepts tels que: *économie populaire, économie solidaire, économie plurielle, économie sociale, gouvernance locale, gouvernance mondiale*.⁷⁶ Ces derniers suggèrent la mise en valeur des potentialités régionales, étatiques et communautaires des sociétés et prônent la mobilisation des forces de chacun vers une action productive et créative afin d'appuyer les systèmes d'échanges tant économiques que sociales et les modes de vie des populations.

Les acteurs de la scène internationale se questionnent toutefois sur la viabilité de telles approches, sur leur mise en œuvre et leur contrôle. On soulève, à ce propos, les résultats ambigus des institutions économiques multilatérales et ceux des groupements sociaux dont les buts individuels entrent en conflit les uns par rapport aux autres.⁷⁷ Le défi réside, en d'autres mots, dans le ralliement, voire le réseautage, d'un nombre grandissant d'États, d'organismes internationaux, de firmes multinationales, d'ONG, de mouvements civils et d'individus oeuvrant au sein de la communauté internationale.

Ce projet sous-entend la *promotion d'une citoyenneté mondiale* et d'une nouvelle *vision du monde*, plus équitable et plus humaine. Il suppose une forme de *régie planétaire pour veiller au respect de valeurs telles que la dignité humaine, les droits humains, la démocratie, l'État de droit, la subsidiarité, la responsabilité, la solidarité, la transparence et l'éthique*.⁷⁸ Il regroupe un

⁷⁴ F. Rajae, *op. cit.*

⁷⁵ J.J. Kirton, J.P. Daniels et A. Freytag, *Guiding Global Order: G8 Governance in the Twenty-first Century*, 2001.

⁷⁶ World Bank, *Sustainable Development in a Dynamic World: Transforming Institution, Growth, and Quality of Life*, 2003; Banque mondiale (2001), *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001*, 2001; United Nations, *World Economic and Social Survey 2000: Trends and Policies in the World Economy*, 2000.

⁷⁷ R. O'Brien, A.M. Goetz, J.A. Scholte & M. Williams, *Contesting Global Governance: Multilateral Economic Institutions and Global Social Movement*, 2000.

⁷⁸ La position de l'Église sur le sujet, laquelle fera l'objet de communications pendant le présent colloque par Mgr Martino et Mgr Minnerath, a été précisée dans

ensemble de recommandations qui orientent le management des affaires publiques ainsi que des conditions pour la poursuite d'une saine gestion. Enfin, dernier point mais non le moindre, la gouvernance mondiale nécessite l'implication de tous les paliers – local, national, international – ainsi qu'un leadership de premier plan.

C'est là une ambitieuse conception de l'humanité, surtout dans un monde où la pauvreté et les inégalités sociales croissent de façon fulgurante, les conflits se multiplient, le terrorisme s'intensifie, l'environnement se dégrade et des maladies comme le sida se propagent, le tout offrant des perspectives d'avenir plutôt inquiétantes.

Des sorties de crises sont donc indispensables. Et pour cela, il ne faut ni sombrer dans une approche alarmiste ni opter pour son opposé, c'est-à-dire adopter des visions utopiques. L'heure est à la réflexion, à la confrontation d'idées, à la promotion de pensées innovatrices, autrement dit, à la création et à la construction de nouveaux équilibres internationaux. L'homme ne peut pas se borner à dénoncer ou à laisser-faire, laisser-aller la mondialisation. Il doit se l'approprier et apprendre à la maîtriser. Soit il choisit d'organiser le phénomène, soit il se perd dans le dédale de son intangibilité.

Il ne s'agit pas non plus d'associer la gouvernance mondiale à des tendances modernistes ou impérialistes. *La mondialisation n'est pas le produit d'une culture, d'idées politiques et de valeurs uniques pas plus qu'elle est synonyme d'homogénéité ou de conformité. Il s'agit d'un processus beaucoup plus complexe, résultat de circonstances, d'intérêts et de forces multiples.*⁷⁹ Au même titre, la mondialisation n'est pas un phénomène uniforme. Elle se caractérise plutôt par la mouvance d'idées et de valeurs qui se confrontent, se poussent, se rétractent, se développent, se diffusent, s'écroulent, se cristallisent et se transforment à nouveau. De plus, les idées et les valeurs qui sous-tendent la mondialisation ne relèvent pas exclusi-

Constitution pastorale Gaudium et Spes (1985) et dans *Pacem in Terris* (1963) où Jean XXIII souligne que "le monde a besoin d'une autorité à compétence universelle". Jean-Paul II, de son côté, dans son encyclique *Sollicitudo Rei Socialis* (1987), a souligné que "l'humanité a besoin d'un degré supérieur d'organisation internationale". Voir aussi: M. Agostino, "Une papauté de plus en plus universelle", *Magazine Histoire du christianisme*, no. 1, juin 1999, p. 88-92; Commission Pontificale Justice et Paix, *Chemins de la paix*, 1986, et R. Bernier, *L'autorité politique internationale et la souveraineté des États. Fondements philosophiques de l'ordre politique*, 1951.

⁷⁹ F. Rajae, *op. cit.*, 2001.

vement du phénomène en soi. La preuve, elles peuvent être éjectées sans pour autant remettre en question l'idée même de la mondialisation.⁸⁰

Ainsi, pour être réaliste, le projet de gouvernance mondiale doit s'orchestrer dans le respect de l'intégrité culturelle des communautés. En revanche, il ne pourra être effectif que si les communautés s'engagent à la discussion et à la construction active d'une culture mondiale, concertée et partagée.

À côté de la création toujours illusoire d'un véritable gouvernement mondial, toutes les propositions concernant la mise en place d'une meilleure gouvernance de la mondialisation, à savoir la *réforme de l'ONU et des grandes institutions économiques internationales*, la mise en place de nouvelles normes pour régir l'environnement, le commerce, les finances et les investissements ainsi que l'activité des sociétés multinationales, l'élaboration d'une nouvelle fiscalité mondiale, la construction de nouvelles entités régionales et continentales, la formation de nouveaux réseaux entre la société civile et les secteurs publics et privés, l'affirmation de la primauté du droit international, le fonctionnement efficace de la nouvelle Cour pénale internationale ainsi que bien d'autres encore, dont on traitera pendant cette assemblée, n'auront de sens que si l'on convient d'abord, comme l'a affirmé Jean-Paul II, dans l'esprit d'Assise,⁸¹ qu'il est de plus en plus urgent de proclamer que la paix est la seule voie pour construire une société plus juste et plus solidaire.⁸²

Il s'agit là d'un préalable à la suite d'un conflit dont les conséquences affecteront directement non seulement le peuple irakien, mais aussi l'ensemble du Moyen-Orient. Si, à ce stade, une victoire de la coalition américano-britannique apparaît inévitable, l'après-Saddam, surtout la reconstruction et la mise en place d'une nouvelle administration "démocratique" dans l'ensemble du pays, semble problématique.

En matière de quête d'une nouvelle gouvernance mondiale, la guerre en Irak affectera en profondeur le *climat* des relations internationales, notamment dans tous les grands forums mondiaux, et cela pour une période imprévisible. Pour les uns, on assistera à une pause temporaire, alors que pour les autres, ce conflit deviendra une date charnière marquant une phase "d'ingouvernance" mondiale qui symbolisera un retour à Babel. Il faut espérer que les premiers auront finalement raison.⁸³

⁸⁰ International Jacques Maritain Institute, "The Ethics of Globalisation", *Notes et Documents*, 2002.

⁸¹ Voir Card. R. Etchegaray, *Assise, journée mondiale de prière pour la paix*, 1987.

⁸² *Le Monde*, 29 mars, 2003.

⁸³ Je tiens à remercier Mlle Annie Lirette, mon assistante à la recherche, pour sa collaboration à la rédaction de cette étude.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Archer, Margaret (ed.) (1998). *The Right to Work: Towards Full Employment*, Proceedings of the Third Plenary Session of the Pontifical Academy of Social Sciences, Vatican City.
- Banque Mondiale (2001). *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, Combattre la pauvreté dans le monde*, Italie, Éditions Eska.
- Barillon, Michel (2001). *ATTAC: Encore un effort pour réguler la mondialisation*, Paris, Éditions Climats, Castelneau-le-Lez.
- Barret-Ducrocq, Françoise (2002). *La mondialisation?*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle.
- Bernard, François (dir.) (2002). *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations, France, Le Pré aux Clercs.
- Bernier, Robert (1951). *L'autorité politique internationale et la souveraineté des États: Fondements philosophiques de l'ordre politique*, Montréal, Institut social populaire.
- Bettati, Mario (1996). *Le droit d'ingérence, mutation de l'ordre international*, Paris, Odile Jacob.
- Bhalla, A.S. (1998) (dir.). *Mondialisation, croissance et marginalisation*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international.
- Bonefeld, Werner & Psychopedis, Kosmas (2000). *The Politics of Change: Globalization, Ideology, and Critics*, New York, Palgrave.
- Bourdieu, Pierre (2001). *Contre-feux: pour un mouvement social européen*, Paris, Raisons d'agir.
- Boutros-Ghali, Boutros (1999). *Mes années à la maison de verre*, Paris, Fayard.
- Brown, Lester R., Flaving, Christopher, French, Hilary & al. (2001). *State of the World 2001*, New York, London, The Worldwatch Institute, W. W. Norton & Company.
- Brun, Jean (1992). *Socrate*, France, Presse universitaire de France, collection *Que sais-je?*
- Castel, Odile (2002). *Le Sud dans la mondialisation: quelles alternatives?*, Paris, La Découverte.
- Chan, Steve & Scarritt, James R. (2002). *Coping with Globalization: Cross-National Patterns in Domestic Governance and Policy Performance*, Portland, Or, Frank Cass.
- Coleaud, Jean-Marc et Heiskanen, Veijo (2001). *The Legitimacy of International Organisations*, Tokyo, United Nations University.

- COMECE (2001). *Gouvernance mondiale: notre responsabilité pour que la mondialisation devienne une opportunité pour tous*, Rapport aux évêques de la COMECE, Bruxelles.
- Commission Pontificale Justice et Paix (1986) *Chemins de la paix*, Messages pontificaux pour les journées mondiales de la paix (1968-1986), Cité du Vatican.
- Concile Vatican II (1965). *Constitution pastorale Gaudium et Spes*, Cité du Vatican.
- Courchene, Thomas J. (2000). "Embedding Globalization: A Human Capital Perspective", *Enjeux publics-Policy matters*, vol. 3, no 4.
- Courrier International (2003). "À la découverte des 6700 langues de la planète", hors série, mars-avril-mai.
- Courrier International (2002). "Pourquoi l'Europe a besoin des immigrants", dossier spécial, no. 606, du 13 juin au 19 juin, p. 42-49.
- Courrier International (2001). "Mondialisation: Après Gênes, la bataille ne fait que commencer", nos 561-562-563, du 2 au 22 août.
- Courrier International (2000). "10 Questions sur la mondialisation", spécial 10 ans, no 523, du 9 au 27 novembre.
- Crocker, David A. (2001). "Globalization and Human Development: Ethical Approaches", in Edmond Malinvaud & Louis Sabourin (ed.), *Globalization. Ethical and Institutional Concerns*, Proceedings of the Seventh Plenary Session, Vatican City, The Pontifical Academy of Social Sciences, p. 45-65.
- Davies, Robin (2001). "People on the Move: Some Economic Aspects", *Transnational Associations*, vol. 53, no. 4/5, p. 190-198.
- Defarges Moreau, Philippe (1997). *La mondialisation*, Paris, Éditions Puf, collection *Que sais-je?*
- De Senarclens, Pierre (2001). *La mondialisation: théories, enjeux et débats*, 2^e édition, Paris, Dalloz, Armand Collin.
- Diehl, Paul F. (ed.) (2001). *The Politics of Global Governance, International Organization in an Interdependent World*, London, Lynne Rienner Publisher.
- Doussouy, Gérard (2001). *Quelle géopolitique au XXI^e siècle?*, Bruxelles, Complexe.
- Deepak, Nayyar (2002). *Governing Globalization: Issues and Institutions*, Oxford, Oxford University Press.
- Dollar, David & Collier, Paul (2002). *Globalization, Growth, and Poverty: Building an Inclusive World Economy*, Washington D.C., World Bank / New York, Oxford University Press.

- Elbaz, Mikhaël et Helly, Denise (dir.) (2000). *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Sainte-Foy, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Etchegaray, Roger Cardinal (1987). *Assise, Journée mondiale de prière pour la paix*, Cité du Vatican, Commission Pontificale Justice et Paix.
- Futuribles – Analyse et prospective (2001). “Les perspectives géopolitiques après les attentats de septembre: sur la prospective territoriale”, novembre, no 269, numéro spécial.
- Gélinas, Jacques B. (2000). *La globalisation du monde: laisser faire ou faire?*, Montréal, Éditions Écosociété.
- Giddens, Anthony (2000). *Runaway World: How Globalization Is Reshaping Our Lives*, New York, Routledge.
- Goulet, Denis (2000). “The Evolving Nature of Development in the Light of Globalization”, in Louis Sabourin et al., *The Social Dimensions of Globalisation*, Proceedings of the Workshop on Globalisation, Vatican City, The Pontifical Academy of Social Sciences, p. 26-47.
- Goulet, Denis (2002). “Inequalities in the Light of Globalization”, in Louis Sabourin (ed.), *Globalisation and Inequalities*, Proceedings of the Colloquium, Vatican City, The Pontifical Academy of Social Sciences, p. 3-29.
- Habermas, Jürgen (2000). *Après l'État-nation: une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard.
- Harris, Errol E. & Yunker, James A. (ed.) (1999). *Toward Genuine Global Governance: Critical Reactions to “Our Global Neighbourhood”*, London, Praeger.
- Huntington, Samuel P. (1996). *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster.
- International Jacques Maritain Institute (2002). “The Ethics of Globalisation”, *Notes et Documents*, no 64, mai-août.
- Jean XXIII (1963). *L'encyclique Pacem in Terris*, Montréal, Éditions du jour.
- Jean-Paul II (1987). *Sollicitudo Rei Socialis*, Lettre encyclique publiée à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Encyclique *Populorum Progressio*, Cité du Vatican.
- Jean-Paul II (1991). *Centesimus Annus*, Lettre encyclique, Paris, Éditions Mediaspaul.
- Khor, Martin (2001). *Rethinking Globalization: Critical Issues and Policy Choices*, New York, Ked Brooks, Halifax, Fernwood.
- Kirton, John J., Daniels, Joseph P. & Freytag, Andreas (2001). *Guiding Global Order: G8 Governance in the Twenty-first Century*, Aldershot, England, Ashgate.

- Kissinger, Henry (2003). *La nouvelle puissance américaine*, Paris, Fayard.
- Lachapelle, Guy (dir.). *Gérer la mondialisation. Les nouvelles stratégies étatiques*. Paris, Les Presses de science-po, à paraître en 2003.
- L'Histoire (2002). "Les racines de la mondialisation: De Rome à New York", no 270, novembre.
- Lindenberg, Marc & Bryant, Coralie (2001). *Going Global: Transforming Relief on Development NGOs*, West Hartford, Kumarian Press.
- Malinvaud, Edmond & Sabourin, Louis (ed.) (2001). *Globalization. Ethical and Institutional Concerns*, Proceedings of the Seventh Plenary Session, Vatican City, The Pontifical Academy of Social Sciences.
- Martin, Susan F. (2001). "Heavy Traffic: International Migration In an Era of Globalization", *Brookings Review*, vol. 19, no. 4, fall, p. 41-44.
- May-Nury-Lewis, David et Davis, Wade (dir.) (2002). *Le tour du monde en 150 peuples et plus*, Paris, National Geographic.
- Minc, Alain (1997). *La mondialisation heureuse*, Paris, Puf.
- Mollaret, Henri Hubert (2002). *L'arme biologique: bactéries, virus et terrorisme*, Paris, Plon.
- Nye, Joseph S. & Donahue, John D. (eds.) (2000). *Governance in a Globalizing World*: Washington D.C., Brookings Institution Press.
- O'Brien, Robert, Goetz, Anne Marie, Scholte Jan Aart & Williams, Marc (2000). *Contesting Global Governance: Multilateral Economic Institutions and Global Social Movement*, New York, Cambridge University Press.
- OCDE (2002). *La gouvernance au XXIe siècle, Études prospectives*, Paris.
- Papini, Roberto (2002). *Globalizzazione: conflitto o dialogo di civiltà?*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane.
- Petras, James et Veltmeyer, Henry (2002). *La face cachée de la mondialisation*, Paris, Parangon.
- Pnud (1999). *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris et Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- Potter, Jonathan (2001). *Devolution and Globalisation: Implications for Local Decision Makers*, Paris, OCDE.
- Rajaei, Farhang (2001). *La mondialisation au banc des accusés: La condition humaine et la civilisation de l'information*, Ottawa, Canada, Centre de recherches pour le développement international.
- Rémond, René. (2002). *Du mur de Berlin aux tours de New York*, Paris, Bayard.
- Rist, Gilbert (1996). *Le développement: Histoire d'une croyance occidentale*, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

- Roustang, Guy et al. (2000). *Vers un nouveau contrat social*, Paris Desclée de Brouwer.
- Rupert, Mark (2000). *Ideologies of Globalization: Contenting Visions of New World Order*, London, Routledge.
- Sabourin, Louis (ed.) (2002). *Globalisation and Inequalities*, Proceedings of the Colloquium, Vatican City, The Pontifical Academy of Social Sciences.
- Sabourin, Louis & al. (2000). *The Social Dimensions of Globalisation*, Proceedings of the Workshop on Globalisation, Vatican City, The Pontifical Academy of Social Sciences.
- Sabourin, Louis (2000). *La gouvernance globale, astuce passagère ou prémices d'un modèle de gestion en vue de mieux maîtriser la mondialisation?*, Treviso, Institut international Jacques Maritain.
- Sabourin, Louis (1998). *Fédéralisme et mondialisation: la quête d'équilibres alternatifs, de nouveaux poids et contre-poids*, Paris, Université René Descartes Paris V.
- Sarat, Austin (2000). "The Micropolitics of Identity/Difference: Recognition and Accommodation in Everyday Life", *Daedalus*, fall, vol. 29, no. 4, p. 147-168.
- Scholte, Jan Aart (2000). *Globalization, A Critical Introduction*, New York, St. Martin's Press.
- Shaw, Martin (2000). *Theory of the Global State: Globality as Unfinished Revolution*, Oxford, New York, Cambridge University Press.
- Stiglitz, Joseph E. (2002). *La grande désillusion*, Paris, Éditions Fayard.
- Todd, Emmanuel (2002). *Après l'empire*, Gallimard.
- United Nations (2000). *World Economic and Social Survey 2000: Trends and Policies in the World Economy*, New York, Economic and Social Affairs Department.
- Valaskakis, Kimon (2003). "La planète est-elle encore gouvernable?", *Le Devoir*, lundi, 20 janvier.
- Verweij, Marco & Fosling, Timothy E. (2003). "Special Issues: Deliberately Democratizing Multilateral Organization", *Governance: An International Journal of Policy, Administration and Institutions*, vol. 16, no 1, January.
- Walzer, Michael (1999). *Guerres justes et injustes*, Paris, Belin.
- Wolton, Dominique (2003). *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion.
- World Bank (2003). *Sustainable Development in a Dynamic World: Transforming Institutions, Growth, and Quality of Life*, World Development Report 2003, Washington DC, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, New York, Oxford University Press.

-
- World Bank (2000). *Poverty Reduction in the 1990s: An Evaluation of Strategy and Performance*, Washington DC.
- Zacher, Hans (ed.) (1999). *Democracy: Some Acute Questions*, Proceedings of the Fourth Plenary Session of the Pontifical Academy of Social Sciences, Vatican City.
- Zaki, Laidi (2002). "Une mondialisation sans grammaire politique", *Le Devoir*, 9 septembre.